

## A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	00000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal

Code du produit : 00000000050794187

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Vaporisation  
Produit de vernis transparent

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Société:**  
BASF Coatings GmbH  
Postfach 6123  
48136 Münster  
Deutschland

**Adresse de contact:**  
BASF Schweiz AG  
Klybeckstrasse 141  
4057 Basel  
Switzerland

## A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

Téléphone: +41 44 7819-382  
adresse E-Mail: PS-BCSCHWEIZ@basf.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse (STIZ): Tel. 145  
International emergency number:  
+49 180 2273-112

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables, Catégorie 3	H226: Liquide et vapeurs inflammables.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système nerveux central	H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 3	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger :

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations Additionnelles sur les Dangers :

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
--------	---

## A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

Conseils de prudence : **Prévention:**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ une protection auditive.

**Intervention:**

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-

## A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

alcool pour l'extinction.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

acétate de n-butyle

sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)

sel polyaminoamide

sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal

Version 3.0      Date de révision: 01.04.2025      Numéro de la FDS: 000000000050794  
187      Date de dernière parution: 30.10.2024  
Date de la première version publiée:  
21.10.2023

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

Nature chimique : résine polyester saturée  
résine acrylique  
ester de cellulose  
solvant organique

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro	Classification	Concentration (% w/w)

**A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal**

Version 3.0      Date de révision: 01.04.2025      Numéro de la FDS: 000000000050794  
187      Date de dernière parution: 30.10.2024  
Date de la première version publiée:  
21.10.2023

	d'enregistrement		
acétate de n-butyle	123-86-4	Flam. Liq. 3; H226	>= 25 - < 50
	204-658-1	STOT SE 3; H336	
	607-025-00-1	(Système nerveux central)	
	01-2119485493-29-0004, 01-2119485493-29-0005	EUH066	
xylène	1330-20-7	Flam. Liq. 3; H226	>= 2,5 - < 3
	215-535-7	Acute Tox. 4; H332	
	601-022-00-9	Acute Tox. 4; H312	
		Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335	

**A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal**

Version 3.0      Date de révision: 01.04.2025      Numéro de la FDS: 00000000050794 187      Date de dernière parution: 30.10.2024  
 Date de la première version publiée: 21.10.2023

		(Système respiratoire) STOT RE 2; H373  (Reins, Foie, Système nerveux central) Asp. Tox. 1; H304  Aquatic Chronic 3; H412	
4-méthylpentane-2-one	108-10-1 203-550-1 606-004-00-4	Flam. Liq. 2; H225  Acute Tox. 4; H332  Eye Irrit. 2; H319  Carc. 2; H351  STOT SE 3; H335  (Système	>= 0,3 - < 0,5

**A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal**

Version 3.0      Date de révision: 01.04.2025      Numéro de la FDS: 00000000050794  
187      Date de dernière parution: 30.10.2024  
Date de la première version publiée:  
21.10.2023

		respiratoire) STOT SE 3; H336 (Système nerveux central)	
sébaçate de bis(1,2,2,6,6- pentaméthyl-4-pipéridyle)	41556-26-7 255-437-1	Skin Sens. 1A; H317 Repr. 2; H361f Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 0,2 - < 0,25
sel polyaminoamide	162627-17-0 01-2119970640-38	Skin Sens. 1; H317	>= 0,2 - < 0,3
sébaçate de méthyle et de	82919-37-7	Skin Sens. 1A;	>= 0,025 - <

## A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal

Version 3.0      Date de révision: 01.04.2025      Numéro de la FDS: 00000000050794 187      Date de dernière parution: 30.10.2024  
Date de la première version publiée: 21.10.2023

1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	280-060-4	H317 Repr. 2; H361f Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	0,1
------------------------------------	-----------	--	-----

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Lors de danger d'inconscience du patient, disposition et transport en position latérale stable.  
Retirer immédiatement les vêtements souillés.  
En cas de doute, ou si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.  
S'éloigner de la zone dangereuse.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

## **A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	00000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

- En cas d'inhalation : Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.
- Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.
- En cas de contact avec la peau : Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.
- Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants.
- En cas de contact avec les yeux : Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

## **A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

En cas d'ingestion : Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.  
Ne PAS faire vomir.  
Rincer la bouche.

### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Symptômes : Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11.

Risques : Peut provoquer une allergie cutanée.  
Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

## **A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement : Pas d'antidote spécifique connu.  
Traiter de façon symptomatique.

---

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Pulvérisateur d'eau  
Poudre sèche  
Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

## **A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : La combustion produira une fumée dense et noire contenant des produits de combustion dangereux (voir chapitre 10).

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers : Il se peut qu'un appareil respiratoire approprié soit nécessaire.

Information supplémentaire : En cas d'incendie, refroidir les citernes par arrosage.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

## **A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

---

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Éviter de respirer les vapeurs.

Garder à l'écart des sources d'inflammation.

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent aux rubriques 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

Pour le personnel non urgentiste:

Pour les intervenants d'urgence:

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

#### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de : Ne pas laisser le produit s'écouler de manière incontrôlée dans l'environnement.

## **A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

l'environnement

Éviter la pénétration dans le sous-sol.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts,  
informer les autorités compétentes conformément aux  
dispositions locales.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Assurer une ventilation adéquate.

Contenir le déversement, absorber avec des matières  
absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre,  
terre de diatomées, vermiculite) et transférer dans un  
conteneur en vue d'une élimination conforme à la  
réglementation locale / nationale (voir section 13).

### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

## **A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

Conseils pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Ne pas réintroduire les quantités résiduelles dans les récipients de stockage.

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les zones d'application. Se reporter à la rubrique 8 pour en savoir plus sur la protection personnelle. Se conformer aux lois sur la santé et la sécurité au travail.

Lorsque les opérateurs, pour pulvériser ou non, doivent travailler à l'intérieur de la cabine de pulvérisation, il est peu probable que la ventilation soit suffisante pour contrôler les particules et les vapeurs de solvant dans tous les cas. Dans de telles circonstances, ils doivent porter un respirateur à air comprimé pendant le processus de pulvérisation et ce jusqu'à ce que la concentration de particules et de vapeurs de solvant aie chuté sous le seuil d'exposition.

Le poste de travail devrait être équipé d'une douche de secours et d'une douchette à yeux.

## A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	00000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

: Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Le produit peut se charger électrostatiquement: en cas de transvasement toujours relier les containers à la terre. N'utiliser que des tuyaux reliés à la terre. Le port de vêtements antistatiques y compris des chaussures est recommandé. Les mesures correspondantes de sécurité contre l'incendie doivent être respectées. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Mesures d'hygiène

: Retirer les vêtements souillés et les jeter en prenant des

## **A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

précautions. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- |   |   |   |
|---|---|---|
| Information supplémentaire sur les conditions de stockage | : | Eviter l'éclairage naturel direct. Fermer les conteneurs avec attention après ouverture et les stocker verticalement afin d'éviter des fuites. Défense de fumer. Pas d'admission pour le personnel non autorisé. Stocker uniquement dans des conteneurs réservés à ce produit. Respecter les étiquettes de mise en garde. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. |
| Précautions pour le stockage en commun                    | : | Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.   |

## A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal

Version 3.0      Date de révision: 01.04.2025      Numéro de la FDS: 000000000050794  
187      Date de dernière parution: 30.10.2024  
Date de la première version publiée:  
21.10.2023

Matériel d'emballage : Matière appropriée: papier, Polyéthylène haute densité (PEHD), Polyéthylène basse densité (PELD), polyéthylène téréphtalate (PET), Polypropylène, acier au carbone (acier), étain (fer blanc)

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : D'autres informations sont contenues dans la Notice Technique.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
acétate de n-butyle	123-86-4	VME	50 ppm 240 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
Information supplémentaire: Institut national de sécurité et de santé				

**A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal**

Version 3.0      Date de révision: 01.04.2025      Numéro de la FDS: 000000000050794  
187      Date de dernière parution: 30.10.2024  
Date de la première version publiée:  
21.10.2023

	au travail, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.			
		VLE	150 ppm 720 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Institut national de sécurité et de santé au travail, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du foetus.			
		STEL	150 ppm 723 mg/m3	2019/1831/ EU
	Information supplémentaire: Indicatif			
		TWA	50 ppm 241 mg/m3	2019/1831/ EU
	Information supplémentaire: Indicatif			
3-	763-69-9	VME	100 ppm	CH SUVA

**A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal**

Version 3.0      Date de révision: 01.04.2025      Numéro de la FDS: 00000000050794  
187      Date de dernière parution: 30.10.2024  
Date de la première version publiée:  
21.10.2023

éthoxypropionate d'éthyle			610 mg/m <sup>3</sup>	
	Information supplémentaire: Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
		VLE	100 ppm 610 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
	Information supplémentaire: Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
xylène	1330-20-7	VME	50 ppm 220 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA

**A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal**

Version 3.0      Date de révision: 01.04.2025      Numéro de la FDS: 00000000050794  
187      Date de dernière parution: 30.10.2024  
Date de la première version publiée:  
21.10.2023

	Information supplémentaire: Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., Institut national de sécurité et de santé au travail, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles		
	VLE	100 ppm 440 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., Institut national de sécurité et de santé au travail, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles		
	TWA	50 ppm 221 mg/m3	2000/39/EC

**A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal**

Version 3.0      Date de révision: 01.04.2025      Numéro de la FDS: 00000000050794  
187      Date de dernière parution: 30.10.2024  
Date de la première version publiée:  
21.10.2023

	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		STEL	100 ppm 442 mg/m3	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
4-méthylpentan-2-one	108-10-1	VME	20 ppm 82 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., Institut national de sécurité et de santé au travail, Fondation allemande pour la recherche, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			

**A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal**

Version 3.0      Date de révision: 01.04.2025      Numéro de la FDS: 00000000050794  
 187      Date de dernière parution: 30.10.2024  
 Date de la première version publiée:  
 21.10.2023

		VLE	40 ppm 164 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., Institut national de sécurité et de santé au travail, Fondation allemande pour la recherche, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
		TWA	20 ppm 83 mg/m3	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Indicatif			
		STEL	50 ppm 208 mg/m3	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Indicatif			

## A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal

Version 3.0      Date de révision: 01.04.2025      Numéro de la FDS: 00000000050794  
187      Date de dernière parution: 30.10.2024  
Date de la première version publiée: 21.10.2023

### Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Nom de la substance	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Heure d'échantillonnage	Base
xylène	1330-20-7	Acides méthylhippuriques: 2 g/l (Urine)	fin de l'exposition, de la période de travail	CH BAT
4-méthylpentan-2-one	108-10-1	4-méthylpentane-2-one: 0,7 mg/l (Urine)	fin de l'exposition, de la période de travail	CH BAT

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) (EN 166)

## **A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

Nécessaire en cas de risque de contact avec les yeux.

### Protection des mains

Remarques : Porter des gants de protection. N'importe quel gant de protection contre les produits chimiques certifié selon la norme EN ISO 374-1 convient : par ex. Gants en caoutchouc butylique - épaisseur: 0.5mm De plus amples informations sur le temps de pénétration sont disponibles sur demande au fabricant de gants. Les données sont basées sur l'information fournie par le fabricant de gants, le fabricant de matière première ou selon les particularités des composés du produit. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique. Demander des informations sur la perméabilité des gants au fournisseur. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Protection préventive de la peau Matériaux adaptés pour le contact court terme

## **A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	00000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

(recommandé: minimum indice de protection 2, correspondant à une durée de perméation de > 30 min d'après EN ISO 374-1): Matériaux également adaptés pour une exposition directe prolongée (Recommandé: indice de protection 6, correspondant à une durée de perméation > 480 min d'après EN ISO 374-1): Matériaux adaptés pour la protection contre les projections (recommandé: minimum indice de protection 1, correspondant à une durée de perméation de > 10 min d'après EN ISO 374-1):

Protection de la peau et du corps : vêtement de protection antistatique

Le personnel devra porter des vêtements antistatiques, retardateurs de feu manufacturés en fibres naturelles et/ou en fibres synthétiques résistantes à la chaleur.

Protection respiratoire : Appareils de protection respiratoires adéquats:

Demi-masque avec filtre combiné de classe A1P2

Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.

## **A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	00000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

### Mesures de protection

En cas d'exposition aux brouillards, projections ou à l'aérosol, porter une protection respiratoire individuelle et une combinaison de protection appropriées.

: Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

Les fontaines pour irrigation oculaire et les douches d'urgence doivent être d'accès facile.

Si ce n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs sous les limites d'exposition en milieu de travail, utiliser des respirateurs certifiés adéquats.

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

---

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique : liquide

## A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

Couleur	:	incolore
Odeur	:	type ester
Point/ intervalle de fusion	:	non déterminé
Point/intervalle d'ébullition	:	non déterminé
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	non déterminé
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	> 35 g/m3
Point d'éclair	:	25 °C Méthode: ISO 3679
Température d'auto- inflammation	:	> 200 °C
Température de décomposition	:	Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

## **A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

pH : substance / du mélange est non-polaire / aprotique

Viscosité  
Viscosité, cinématique : 411,6 mm<sup>2</sup>/s (23 °C)  
non déterminé (40 °C)

Temps d'écoulement : > 60 s à 23 °C  
Section transversale: 6 mm  
Méthode: ISO 2431

Solubilité(s)  
Hydrosolubilité : non déterminé

Coefficient de partage: n-  
octanol/eau : Non applicable aux mélanges.

Pression de vapeur : non déterminé (20 °C)  
non déterminé (50 °C)

Densité : 0,980 g/cm<sup>3</sup> (20 °C)

Densité de vapeur relative : Plus lourd que l'air.

## A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

### Caractéristiques de la particule

Taille des particules : La substance / le produit est commercialisé(e) ou utilisé(e) sous forme non solide ou sous forme de granulé.

### 9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

Inflammabilité (liquides) : Liquide et vapeurs inflammables.

Combustibilité soutenue : Maintient la combustibilité: oui

Substances auto-échauffantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme auto-échauffant.

Taux de corrosion du métal : Non corrosif pour les métaux.

Miscibilité avec l'eau : non miscible

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

## **A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

### **10.2 Stabilité chimique**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec l'air.

### **10.4 Conditions à éviter**

Conditions à éviter : Eviter l'éclairage naturel direct.  
Chaleur, flammes et étincelles.

### **10.5 Matières incompatibles**

Matières à éviter : Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.

### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

##### **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Produit:**

Toxicité aiguë par : Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l  
inhalation Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: vapeur

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg  
cutanée

Méthode: Méthode de calcul

##### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

##### **Composants:**

acétate de n-butyle:

## A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

Résultat : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Sensibilisation cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### **Sensibilisation respiratoire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Toxicité par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## **A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

**Produit:**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

### **11.2 Informations sur les autres dangers**

**Propriétés perturbant le système endocrinien**

**Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

---

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité**

Donnée non disponible

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

## A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Composants:

##### **acétate de n-butyle:**

Coefficient de partage: n- : Pow: 200 (25 °C)  
octanol/eau

log Pow: 2,3 (25 °C)

pH: 7

Méthode: OCDE Ligne directrice 117

BPL: oui

##### **xylène:**

Coefficient de partage: n- : log Pow: 3,12 - 3,20 (25 °C)  
octanol/eau

BPL: non

Remarques: L'information donnée provient de travaux  
qui font référence et de la littérature.

##### **4-méthylpentane-2-one:**

## A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

Coefficient de partage: n- : Pow: 79 (20 °C)  
octanol/eau  
log Pow: 1,9 (20 °C)  
pH: 6,7  
Méthode: OCDE Ligne directrice 117  
BPL: non

**sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle):**

Coefficient de partage: n- : Remarques: Donnée non disponible  
octanol/eau

**sel polyaminoamide:**

Coefficient de partage: n- : log Pow: > 5,5 (20 °C)  
octanol/eau  
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, A.8  
BPL: non

**sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle:**

## A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

Coefficient de partage: n- : Remarques: Donnée non disponible  
octanol/eau

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

**Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou

## A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

plus.

### 12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

Emballages contaminés : Les conteneurs qui ne sont pas correctement vidés doivent être éliminés conformément à la directive 2008/98/CE.

Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doivent être éliminés comme ayant été utilisés.

## **A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

Code des déchets : 08 01 11, déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

---

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

**ADN** : UN 1263

**ADR** : UN 1263

**RID** : UN 1263

**IMDG** : UN 1263

**IATA** : UN 1263

#### **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

**ADN** : PEINTURES

## A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

**ADR** : PEINTURES

**RID** : PEINTURES

**IMDG** : PEINTURES

**IATA** : PEINTURES

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

	Classe	Risques subsidiaires
<b>ADN</b>	: 3	
<b>ADR</b>	: 3	
<b>RID</b>	: 3	
<b>IMDG</b>	: 3	
<b>IATA</b>	: 3	

### 14.4 Groupe d'emballage

## **A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

### **ADN**

Groupe d'emballage : III  
Code de classification : F1  
Numéro d'identification  
du danger : 30  
Étiquettes : 3

### **ADR**

Groupe d'emballage : III  
Code de classification : F1  
Numéro d'identification  
du danger : 30  
Étiquettes : 3  
Code de restriction en  
tunnels : (D/E)

### **RID**

## **A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

Groupe d'emballage : III  
Code de classification : F1  
Numéro d'identification  
du danger : 30  
Étiquettes : 3

### **IMDG**

Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 3  
EmS Code : F-E, S-E

### **IATA (Cargo)**

Instructions de  
conditionnement (avion  
cargo) : 366  
Instruction d' emballage  
(LQ) : Y344

## **A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Flammable Liquids

### **IATA (Passager)**

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355  
Instruction d'emballage (LQ) : Y344  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Flammable liquid

### **14.5 Dangers pour l'environnement**

#### **ADN**

Dangereux pour l'environnement : non

#### **ADR**

## **A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

Dangereux pour l'environnement : non

### **RID**

Dangereux pour l'environnement : non

### **IMDG**

Polluant marin : non

#### **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Remarques : ADR: Pour les emballages, de volume plus petit ou égal à 450 litres, les matières/marchandises ne sont pas classées en classe 3

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

#### **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim, SR 814.81) : Les conditions de limitation pour les annexes suivantes doivent être prises en compte:

Annexe 1.11 Substances liquides dangereuses

xylène: Annexe 1.11 Substances liquides dangereuses

2-méthoxypropanol-1: Annexe 1.10 Substances cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction

éthanediol: Annexe 1.11 Substances liquides dangereuses

acide méthacrylique: Annexe 2.12 Générateurs d'aérosols

acétate de 2-méthoxy-1-propyle: Annexe 1.10 Substances cancérogènes, mutagènes ou toxiques

## **A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

pour la reproduction

benzène: Annexe 1.12 Benzène et homologues,  
Annexe 1.10 Substances cancérogènes,  
mutagènes ou toxiques pour la reproduction

oxyde d'éthylène: Annexe 1.10 Substances  
cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la  
reproduction

REACH - Listes des substances extrêmement  
préoccupantes candidates en vue d'une  
autorisation (Article 59) : Non applicable

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs  
Le seuil quantitatif selon l'ordonnance sur la : 20.000 kg  
protection contre les accidents majeurs (OPAM  
814.012)

Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux 814.201)  
Classe de pollution de : Classe B

## A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

l'eau

Composés organiques volatils : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)

Contenu en composés organiques volatils (COV): 63,32 %

La loi sur les taxes d'incitation pour les composés organiques volatils (VCOV)

Contenu en composés organiques volatils (COV): 63,32 %

**Autres réglementations:**

Article 13 Ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52): Les femmes

## **A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'art. 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et Article 1 lit. f Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2) : Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Informations sur la Directive DecoPaint (2004/42/CE):

Sous-catégorie conformément à l'annexe IIB:

e

Valeur limite pour la teneur max. en COV conformément à l'annexe IIB:

840 g/l

Teneur en COV du produit prêt à l'emploi, ISO 11890-2:

629 g/l

### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

L'évaluation pour une utilisation sûre a été réalisée pour le mélange et le résultat est documenté aux rubriques 7 et 8 de la FDS

## A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Texte complet pour phrase H

H225	:	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	:	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	:	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	:	Nocif par contact cutané.
H315	:	Provoque une irritation cutanée.
H317	:	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	:	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	:	Nocif par inhalation.
H335	:	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	:	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351	:	Susceptible de provoquer le cancer.
H361f	:	Susceptible de nuire à la fertilité.
H373	:	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	:	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	:	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	:	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	:	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

## **A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	00000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

### **Texte complet pour autres abréviations**

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Acute	: Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Asp. Tox.	: Danger par aspiration
Carc.	: Cancérogénicité
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Flam. Liq.	: Liquides inflammables
Repr.	: Toxicité pour la reproduction
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
STOT RE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
STOT SE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
2000/39/EC	: Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif
2019/1831/EU	: Europe. Directive 2019/1831/UE de la Commission établissant une cinquième liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
CH BAT	: Switzerland. Liste des VBT
CH SUVA	: Suisse. Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
2000/39/EC / TWA	: Valeurs limites - huit heures
2000/39/EC / STEL	: Limite d'exposition à court terme
2019/1831/EU / TWA	: Valeurs limites - huit heures
2019/1831/EU / STEL	: Limite d'exposition à court terme

## **A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

CH SUVA / VME : valeur moyenne d'exposition  
CH SUVA / VLE : valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le

## A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

Autres informations : Pour les systèmes multi-packs, se référer aux fiches de données de sécurité de chacun des composants  
Réservé aux utilisateurs professionnels.

### Classification du mélange:

Flam. Liq. 3	H226
Skin Sens. 1	H317
STOT SE 3	H336
Aquatic Chronic 3	H412

### Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) n°  
1907/2006, tel que modifié par le  
règlement de la Commission (UE)  
2020/878



## **A-C-90 0,75L 0,75L Boîte métal**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 30.10.2024
3.0	01.04.2025	000000000050794 187	Date de la première version publiée: 21.10.2023

---

désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CH / FR